

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0044740

Optique

N<sup>b</sup> 3534  
Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1052

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : Z A A M R I R A B I A

Retraité

Date de naissance : 9.1.11.45

Adresse : 9 Rue Jabel M'goun (C.I.L)

Hay Salam - Casablanca

Tél. : 0662.18.61.26

Total des frais engagés : 920,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : 22/03/2023

Nom et prénom du malade : Z A A M R I R A B I A

Age :

Lien de parenté :  Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Affectation ORL

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

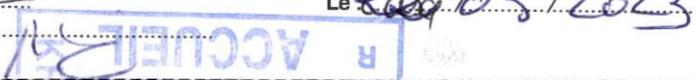
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le 22/03/2023

Signature de l'adhérent(e) :



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/03/23	6	1	500.-	D.P.KHAN Spécialiste en Chirurgie Clinique UG 19 Tél: 0322984211 Fax: 0322994555
22/03/23	7/26	1	500.-	ORL et Maxille - Facial Tour blanca

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important:**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient											
				COEFFICIENT DES TRAVAUX										
				MONTANTS DES SOINS										
				DEBUT D'EXECUTION										
				FIN D'EXECUTION										
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE													
	H D B	G	<table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>25533412</td><td>21433552</td></tr> <tr> <td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr> <td>-----</td><td>-----</td></tr> <tr> <td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr> <td>35533411</td><td>11433553</td></tr> </table>	25533412	21433552	00000000	00000000	-----	-----	00000000	00000000	35533411	11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX
25533412	21433552													
00000000	00000000													
-----	-----													
00000000	00000000													
35533411	11433553													
				MONTANTS DES SOINS										
				DATE DU DEVIS										
				DATE DE L'EXECUTION										

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# مصحة بوسجور

CLINIQUE O.R.L. MAXILLO-FACIALE ET ESTHÉTIQUE BEAUSEJOUR

Dr F. MEKOUAR  
O.R.L.

Dr B. MOKRIM  
Prof agrégé en O.R.L.

Dr K. YOUSSEFI  
O.R.L.  
Immuno-allergologie

Maphar  
Bd Alkima N° 6, Ql.  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Tangamill 500mg cp b30  
P.P.V : 50,10 DH  
  
6 118001 183340

Maphar  
Bd Alkima N° 6, Ql.  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Tangamill 500mg cp b30  
P.P.V : 50,10 DH  
  
6 118001 183340

8/22/13/23

Jme LAAMRI Rabia

50,10 x 2  
① Tangamill 50,10 DH  
S. 50 jine

Total = 100,20 au mure dr yfz

Dr. Khalid YOUSSEFI  
Spécialiste en ORL  
Clinique ORL Beausejour  
198, Bd. Ghandi  
Tél: 0522 99 42 41 - Fax: 0522 99 42 40

PHARMACIE BAB ESSALAM  
ISSITY SARL  
Modermmane Amal  
27, Rue de l'Atlas - Hay Salam, Casablanca  
Tél: 0522 99 42 22 - 94, 15, 14

مصحة بوسيجور

**CLINIQUE ORL ET MAXILLO-FACIALE BEAUSEJOUR**

198, Bd. Ghandi - Casablanca - Maroc Tél. : 05 22 99 42 41 - Fax : 05 22 99 42 40

Patente : 34750161 - C.N.S.S. : 2599845 - I.F. : 1084499 - R.C. : 79441 - I.C.E.: 001540516000056

Département des Explorations Fonctionnelles ORL

N° 0000431

Le: 82/03/23

Mr, Melle, Mme, Enft : Laam Ri

RABBIT

Renseignements Clinique :

Pour

AUDIOGRAMME TONAL  
 IMPEDANCEMETRIE

PEA

VIDEONYSTAGMOGRAPHIE (VNG)

MANOEUVRES POSITIONNELLES

FIBROSCOPIE NASALE

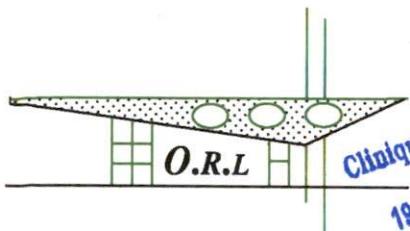
FIBROSCOPIE LARYNGE

A M S A

Clinique O.R.L Beauséjour  
198 Bd. Ghandi Casablanca  
Tél: 0522 99 42 41 - Fax: 0522 99 42 40  
INPE : 90003666

Montant : 500 m

C1 DR JL



Clinique ORL et Maxille - Facial  
Beausejour  
198 Bd. Ghendi - Casablanca  
Tél.: 022.99.42.41 Fax : 022.99.42.40

# AUDIOGRAMME

Nom : ..... LAAMBI .....

Prénom : ..... RABIA .....

Age : ..... 21/11/1966 .....

Profession : .....

Adresse : .....

Carbone -

petite Synthèse de

Perception phonologique

Clinique ORL et Maxille - Facial  
Beausejour  
198 Bd. Ghendi - Casablanca  
Tél.: 022.99.42.41 Fax : 022.99.42.40

22/02/2023

